

Premières Assises nationales de l'éducation à l'environnement

Collectif français pour l'éducation à l'environnement (CFEE)
11-13 février 2000, Lille (France) – Compte rendu de colloque

EMMANUELLE LE DORLOT

Parent pauvre de la politique et de la recherche en environnement, l'éducation à l'environnement (EE) semble pourtant une alternative, un axe important à développer au sein de la société, et cela à tous ses niveaux. C'est ce que les premières Assises nationales de l'éducation à l'environnement ont montré. L'éducation à l'environnement n'est plus le fait de rêveurs, elle est vécue, voulue et partagée par des acteurs nombreux et variés. Plus de 1 000 personnes étaient au rendez-vous fixé par le Collectif français pour l'éducation à l'environnement (CFEE), les 11, 12 et 13 février dernier à Lille.

Le CFEE est né après Planet'Ere¹ et trouve son origine dans le constat du retard de la France dans ce domaine. Suite à Planet'Ere, un texte intitulé « L'Appel de Montréal » et une charte de fonctionnement ont été rédigés. Le collectif regroupe une cinquantaine d'organisations et de multiples partenaires dans le cadre d'un réseau régional. En effet, un ensemble de collectifs régionaux (3 000 personnes impliquées) a été mis en place de Montréal à Lille ; ils se sont réunis pour poser les bases de la réflexion des Assises. Les thèmes principaux abordés ont été : l'école et la formation initiale (place de l'éducation et du partenariat entre l'école et les associations), l'emploi et la formation, l'élargissement du public, l'environnement et les différentes échelles territoriales, le développement local et le fonctionnement en réseau, l'EE et la citoyenneté, l'EE et le développement durable. L'ensemble de ces réflexions a permis de dégager un plan d'action et de poser les bases de l'organisation des Assises nationales de l'EE.

Pendant trois jours, les Assises se sont tenues autour d'assemblées plénières, de conférences (Lucie Sauvé et Edgar Morin), et d'ateliers. N'ayant pu assister à l'ensemble des ateliers, nous nous attarderons sur le discours de l'État et celui de la recherche scientifique.

Le discours de l'État : une volonté d'implication

L'assemblée plénière d'ouverture a vu la présence de personnalités politiques, que ce soit Michel Delebarre – ancien ministre et actuellement président de la région Nord-Pas-de-Calais –, Yves Pargneaux – adjoint au maire de Lille –, et surtout Dominique Voynet – ministre de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement –, et Claude Allègre – alors ministre de l'éducation nationale, de la Recherche et de la Tech-

nologie. Cette présence active des politiques démontre la crédibilité des Assises et de l'action du CFEE, même si certains peuvent y voir une récupération politique.

Mme Voynet a ouvert les débats par un discours gouvernemental insistant sur le long chemin de la reconnaissance des acteurs de l'EE, de leur activité, leur originalité. Le CFEE donne enfin une identité à l'EE. Il faut que les pouvoirs publics concrétisent ce bénévolat de longue date qui a su et sait faire preuve d'innovation. L'EE n'est pas seulement une transmission de savoir mais un apprentissage, une perception, une expérimentation pour aller au-delà de l'EE, c'est-à-dire vers une éco-citoyenneté. L'évolution des comportements est nécessaire, et l'EE est un outil pour favoriser l'implication, la participation de l'individu et de tous les acteurs. L'EE doit être un accompagnement, un outil de questionnement pour les politiques publiques. Il s'agit aujourd'hui, et le ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement s'y engage fermement, de prolonger les interventions ponctuelles, anecdotiques, de faire évoluer les pratiques, les comportements, les choix et la connaissance.

Claude Allègre, alors encore ministre de l'Éducation nationale, s'est interrogé ensuite sur le rôle de l'école. Pour lui, l'école doit être ouverte, reliée à l'ensemble de la société, ouverte sur la Cité et accepter de dialoguer. L'EE et la pédagogie doivent d'abord s'appuyer sur des bases scientifiques et sur une approche pluridisciplinaire. Cette conception explique le lancement par le ministère de programmes spéciaux incitatifs sur les thèmes suivants : l'eau (qui selon Allègre est la grande matière du XXI^e siècle), la prévention des catastrophes naturelles, l'observation de la Terre (en collaboration avec le Cnes), l'écologie quantitative (évolution et évaluation des ressources), l'impact des organismes génétiquement modifiés (OGM) sur l'environnement, le climat, la chimie de l'atmosphère, la diversification énergétique, la ville (écologie urbaine, météorologie urbaine), la diffusion de la culture scientifique, la mise en place d'un débat citoyen.

Si l'EE s'est développée en milieu universitaire (« pas une université qui n'ait son programme environnement », dit le Ministre), elle l'est beaucoup moins ailleurs, notamment dans l'enseignement primaire et secondaire. C'est la raison pour laquelle C. Allègre

Pour en savoir plus sur les Assises nationales de l'éducation à l'environnement, consultez le site Internet du CFEE : <http://www.educ-envir.org/~cfee>

EMMANUELLE LE DORLOT,
Docteur en géographie,
Ladyss/CNRS
Université de Paris-X,
Maison Max-Weber
200, avenue de la République,
92001 Nanterre cedex
Fax : 01 40 97 71 55.

¹ Réunion organisée par les Québécois pour faire un bilan de l'éducation à l'environnement dans l'espace francophone, cinq ans après la Conférence de Rio.

proposait de développer l'EE en classe de seconde avec des cours sur la planétologie, la dynamique externe de la Terre, la place de l'homme, la relation de l'homme et son environnement (risques, ressources) dans le cadre de l'enseignement de la géographie. Cet enseignement se poursuivrait en classes de première et de terminale à travers l'obligation pour les élèves d'élaborer des travaux personnels encadrés par les professeurs sur les questions d'environnement. Tout ceci demande par ailleurs une démarche pluridisciplinaire et un travail en commun de l'équipe pédagogique. En classe de terminale, un dossier environnement comptant pour le baccalauréat et incluant la géographie, les sciences de la vie, les sciences de la Terre, les sciences physiques, chimiques, etc. pourrait être requis. Dans un même ordre d'idée, C. Allègre proposait d'inclure un module obligatoire sur l'environnement dans les formations des IUFM.

Le ministre souligne que l'ensemble de ces projets pédagogiques incluant l'environnement démontre que l'EE est importante pour des raisons culturelles, puisqu'elle forme le citoyen, et méthodologiques, car elle nécessite une approche pluridisciplinaire et un travail en équipe. Elle pose un questionnement, qui est aussi important que la connaissance proprement dite.

D'où l'engagement de Claude Allègre à soutenir le CFEF qu'il estime avoir une action importante et utile. Il importe enfin de déconcentrer les décisions tout en gardant une cohérence nationale, de développer un esprit d'initiative individuelle pour s'adapter aux changements : « L'égalité, ce n'est pas l'uniformité mais bien la diversité des talents, des approches et de l'imagination. »

La recherche en éducation à l'environnement

Le développement de l'EE passe aussi par celui de la recherche afin de définir les concepts, analyser les acteurs, les différentes trajectoires de l'EE. La recherche scientifique en EE a été présentée par Lucie Sauvé (Québec), Louis Goffin (Belgique) et Chantal Andreux (France) et des ateliers ont été consacrés à cette thématique.

La première conclusion qui s'impose est que la recherche est à la fois désorganisée et en pleine construction. Les chercheurs sont isolés et donc difficilement identifiables. Les recherches en EE sont avant tout des démarches personnelles au sein de disciplines institutionnelles. C'est le cas, par exemple, de Chantal Andreux, au départ géographe. La difficulté d'une reconnaissance des recherches en EE vient du fait qu'elles ne sont ni reconnues au sein de la discipline d'appartenance, ni reconnues comme faisant partie d'une discipline à part entière. Il importe donc de donner une légitimité à cette recherche, de l'institutionnaliser, c'est-à-dire de l'inscrire dans la culture institutionnelle.

Mais comme le souligne Lucie Sauvé, cette institutionnalisation est une arme à double tranchant, car si elle permet de légitimer une recherche, cette dernière

peut aussi y perdre son âme en voyant ses thèmes récupérés, ses idées édulcorées. Le chercheur se doit donc de rester critique.

Une autre spécificité de la recherche en EE est de relever de la recherche-action. Lucie Sauvé définit la recherche-action comme un regard, une réflexion qui développe un nouveau savoir et vise un changement de situation. Les chercheurs en EE sont donc des chercheurs praticiens dont la recherche se fait en étroite liaison avec les acteurs de l'EE. Ce lien doit exister aussi avec l'enseignement. Sans cette relation sous forme de démarche de transmission réciproque, la recherche et la formation en EE ne se développeront pas.

Le développement d'un réseau d'expériences entre chercheurs, voire d'autres acteurs, notamment au sein de l'espace francophone est aussi une condition du développement de la recherche en EE. Une première revue, intitulée *Regards, Recherche, Réflexions*, qui marque la volonté de créer une identité francophone de la recherche en EE, a vu le jour. Lucie Sauvé estime en effet qu'il est essentiel de parler de l'EE dans sa langue avec ses propres référents culturels.

« Il était important de se donner un espace francophone d'expression, de la recherche et de la réflexion de l'EE. Il existe en effet en ce moment six revues de recherche en anglais, mais aucune en français. Il est important de pouvoir disposer d'un créneau d'expression de nos réflexions à l'égard de l'EE dans notre propre langue. C'est un lieu d'expression, de communication mais aussi de discussion et de diffusion de la recherche. Il est certain que la recherche associée à un milieu plus académique, c'est l'un des créneaux d'exploration de la relation à l'environnement. Ce n'est pas le seul, mais c'est un créneau qui contribue à légitimer l'EE comme un champ d'intervention, de savoir, de recherche à part entière². »

La conférence de Lucie Sauvé complète la réflexion sur l'EE et sur la recherche en EE. Son intervention est divisée en deux parties. La première s'attache à faire un bilan du macrocontexte de l'ERE³, défini par des notions de gravité et d'irréversibilité. En effet, ces dernières décennies ont vu l'accélération de l'ampleur et de la complexité des problèmes socio-environnementaux. Ce macrocontexte se définit également par une « économisation » et une globalisation des activités humaines dont fait partie l'ERE. Selon L. Sauvé, l'éducation a été absorbée par l'économisation, la globalisation. « On gère l'environnement comme on gère un magasin. » L'apparition du concept de développement durable, terme éminemment à la mode, n'a qu'un seul but : rapprocher les acteurs. Pour L. Sauvé, ce concept de développement durable qui a envahi le champ de l'environnement et donc de l'ERE, est dangereux car il risque de réduire l'ERE au seul développement durable. Or, l'ERE est bien plus que cela. L'essor de l'ERE a conduit à lui donner des cadres intégrateurs, trop souvent réducteurs, par exemple : éducation pour le développement durable, éducation pour un avenir viable, éducation pour le développement de la citoyenneté, etc. Si chacun de ces cadres apporte un plus à la définition de l'ERE, ils l'emprisonnent tout autant. Dans le cas de l'éducation pour le développement durable, on gagne en stratégie, mais on perd à cause de la

² Interview dans *Le Galet de Lille*, n°2, samedi 12 février 2000 (édition spéciale de *La Gazette*, le journal des Assises).

³ Elle emploie le terme d'éducation relative à l'environnement, car c'est bien une relation à l'environnement qui est étudiée.

vision économique unilatérale. Dans le cas de l'éducation pour le développement d'un avenir viable, on y gagne par l'intégration de différentes dimensions humaines, mais on y perd car on reste encore dans une vision d'un rapport au monde essentiellement économique. Dans le cas de l'éducation pour un développement de la citoyenneté, on gagne en démocratie, mais notre rapport au monde n'est pas seulement un rapport en tant que citoyen.

Selon L. Sauv , il ne faut pas figer et cloisonner les repr sentations de l'environnement. L'environnement doit  tre tout   la fois la nature, les ressources, un syst me, un probl me, un milieu de vie, une biosph re, un projet communautaire. L'ERE est donc plus qu'un instrument pour r gler les probl mes d'environnement, elle est le fondement essentiel de l' ducation fondamentale. C'est une  ducation de qualit  d' tre, de la relation de l'homme   son milieu de vie. « Il faut reconnaître l'ampleur et la richesse du projet  ducatif que propose l' ducation   l'environnement. Et le porter, d velopper un argumentaire en faveur d'une EE vue non seulement d'une mani re tr s instrumentale comme un outil de gestion de l'environnement mais vraiment comme une dimension int grante de l' ducation fondamentale qui touche tous les aspects de la personne en rapport avec toutes les dimensions de l'environnement⁴. » C'est un projet  ducatif global.

Un chemin bien trac  qu'il convient de proposer   tous les acteurs de la soci t 

De l'ensemble des discussions autour des ateliers est ressorti un ensemble de propositions qui constitue le terreau du plan d'action pour le d veloppement de l'EE :

- inscription de l'EE dans le d bat social et politique en formalisant la place de l'EE dans les instances politiques, en partageant les enjeux avec les citoyens, en ouvrant le d bat avec les acteurs  conomiques et la communaut   ducative au sens large ;
- mise en  uvre d'une politique d'EE   chaque  chelon territorial en formalisant une politique de l'EE en d veloppant et soutenant les r seaux territoriaux d'EE ;
- d veloppement d'une EE   tous les  ges de la vie en garantissant son acc s   l'ensemble des publics, en l'introduisant dans les milieux professionnels, sur les lieux de vacances ou de loisirs, par  change entre les g n rations et les cultures, en sensibilisant le public   travers les m dias et en faisant en sorte que les diff rents publics se r approprient l'environnement ;
- facilitation de la mise en  uvre concr te des projets et actions de l'EE sur le terrain par une aide financi re, technique, en d veloppant l'encadrement d'actions d'EE et le nombre d' ducateurs, facilitant les actions   l'ext rieur ;
- enrichissement et diffusion des connaissances utiles   l'EE en d veloppant la recherche et la diffusion de travaux, de r flexions, en valorisant les ressources p dagogiques ;
- mobilisation, soutien et formation des acteurs de l'EE ;
- aide   l' volution des pratiques  ducatives par la

Personnalit s cit es

Roland G rard, r seau  cole et nature.

David Marais, R serves naturelles de France.

Lucie Sauv , universit  de Montr al, Qu bec (Canada).

Louis Goffin, pr sident du r seau Id e en Belgique, Fondation universitaire luxembourgeoise.

Edgar Morin, sociologue, directeur de recherche  m rite au CNRS.

Dominique Voynet, ministre de l'Am nagement du territoire et de l'Environnement.

Claude All gre, ancien ministre de l' ducation nationale, de la Recherche et de l'Enseignement sup rieur.

Michel Delebarre, ancien ministre et actuellement pr sident de la r gion Nord-Pas-de-Calais.

Yves Pargneaux, adjoint au maire de Lille.

coh rence des programmes, l' largissement des th mes trait s, la formation des acteurs de l'EE aux pratiques p dagogiques sp cifiques et le partage de ces pratiques.

L'ensemble de ces objectifs n cessite bien s r des partenariats, notamment entre l' tat, les collectivit s territoriales, l'Europe, les syndicats et organisations socioprofessionnelles, les associations, les entreprises, les m dias.

Vaste est donc le plan d'action construit   partir des discussions de ces Assises. Cependant, il semble   la mesure des avanc es que doit faire l'EE au sein de la soci t  tout enti re et   l' chelle plan taire, pour qu'elle y trouve sa l gitimit  et sa valeur.

Roland G rard notait que pour ces premi res assises nationales de l'EE, un choix d lib r  avait  t  fait, celui de ne pas tomber dans l'explication de texte, dans les grandes d monstrations, dans l'incantation. La mise en situation avait au contraire  t  privil gi e, avec la volont  de tout faire pour que la participation soit le mot cl  des travaux, que chacun puisse dire ses mots, que toutes les voix puissent se faire entendre, que la pens e complexe trouve son chemin, que les Assises soient une atmosph re aussi bien qu'un  tat d'esprit.

David Marais soulignait qu'elles s'appuient sur des comp tences vari es de chacun, sur des probl matiques v cues, expression d'un  tat d'esprit singulier, celui du d sir de se rencontrer pour construire.

Roland G rard parle, quant   lui, d'une exp rience rare. Il s'agit de trouver une nouvelle relation au monde, reconqu rir l'environnement, le plaisir d'apprendre, de d couvrir car nous ne savons plus produire sans porter atteinte   l'environnement et   la Plan te. Il faut que chaque individu puisse intervenir en tant que citoyen dans les enqu tes publiques, en tant que consommateur. L'EE est   la crois e des chemins « du r ve et de la rigueur scientifique [...] de la po sie et de la m thode ». Pari r ussi.

On peut dire que ces Assises ont montr  la formidable richesse d'id es, de r flexions, des acteurs de l'EE. Reste   formaliser clairement cette richesse. Ces rencontres de Lille ont  t , en tout cas, un premier pas avant le rendez-vous majeur de l'EE que compte  tre « Planet'Ere en France » en 2001.

⁴ Interview dans *Le Galet de Lille*, ibid.